



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JANVIER 2023

Le Conseil Municipal a débuté à 12h15 sous la présidence de M. Pierre MOLES.

**Présents** : P. MOLES, N. BLADOU, A. DUMAZEL, L. ESCARPE, L. LACATON, A. CHAMBON, V. FRANCOIS, JP. LABAU, M. LECRU, L. LEROY, M. MAYONOVE, S. RODRIGUES

**Excusés** : S. MOUSSIE donne pouvoir à P. MOLES  
I. DELPON donne pouvoir à N. BLADOU  
E. NAULT donne pouvoir à A. CHAMBON

Nombre de Conseillers : 15  
Présents : 12  
Votants : 15

**Secrétaire de séance** : Annie CHAMBON

### Ordre du jour :

- DETR 2023 : Travaux sur les infrastructures du service des eaux,
- Création de poste, mise à jour du tableau des effectifs,
- Motion : Desserte et désenclavement ferroviaire, le Lot mérite le respect,
- Questions diverses.

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JANVIER 2023**

<b>DE_20230105_01</b>	<b>DETR 2023 _ SERVICE DES EAUX _ Mise en place d'un système de traitement par UV, mise en sécurité des piézomètres, sectorisation et réhabilitation des installations et interconnexions _ Schéma directeur / PGSSE</b>	<b><u>Scrutin</u> : Unanimité</b>
-----------------------	--	---------------------------------------

**Monsieur le Maire** indique le contexte :

La délibération DE\_20221207\_06 du 07 décembre 2022 avait le même objet mais le taux de subvention demandé en DETR était de 11.57%.

Les services de l'état nous ayant informé que le taux minimum pour prétendre à une subvention était de 20%, Monsieur le Maire a profité de la visite de Madame la Préfète et Mme la Sous-Préfète le 13 décembre 2022 pour leur demander leur soutien.

Elles ont proposé deux solutions : revoir le plan de financement ou voir si d'autres travaux pourraient être envisagés.

Le plan de financement ne pouvant être modifié (les subventions de l'Agence de l'eau ADOUR GARONNE et du FAST étant obtenus), les différents prestataires du service des eaux ont été consultés et des travaux sur le réservoir de Lastillères sont à prévoir à moyen terme.

Le projet de travaux sur le service de l'eau qui est présenté ce jour est le même projet que celui du 07 décembre 2022 majoré des travaux sur le réservoir de Lastillères à hauteur de 44 099.76€ HT ramenant l'ensemble du projet à un montant de 176 062.13€ HT et ainsi atteindre un taux de subvention DETR à 32.34%.

Pour mémoire le montant des subventions obtenues est de 65 982€ de l'agence de l'eau Adour Garonne et de 27 872€ du Département (FAST).

Soit un taux global de subvention espéré de 80% et un reste à charge HT de 35 212.13€.

<b>DE_20230105_02</b>	<b>Créations d'emplois permanents et mise à jour du tableau des effectifs</b>	<b><u>Scrutin</u> : Unanimité</b>
-----------------------	---	---------------------------------------

**Monsieur le Maire** informe l'assemblée qu'en matière de ressource humaine un agent a la possibilité d'avoir un avancement de grade et un autre a la possibilité de changer de catégorie par voie de promotion interne.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services et ainsi de créer les postes nécessaires et de mettre à jour le tableau des effectifs.

<b>DE_20230105_03</b>	<b>Motion : Desserte et désenclavement ferroviaire - Le Lot mérite le respect</b>	<b><u>Scrutin</u> : Unanimité</b>
-----------------------	---	---------------------------------------

**Monsieur le Maire** donne lecture de la motion proposée.

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JANVIER 2023**

	<b>Questions diverses</b>	
--	---------------------------	--

Bilan de la distribution de chocolat :

Beaucoup de personnes ont souligné la bonne initiative des informations et du magnet distribués avec les chocolats. Monsieur le Maire félicite les élus ayant travaillé sur ce projet.

Covoiturage :

M. LECRU fait remonter les retours des administrés à la suite de la distribution des chocolats aux personnes de plus de 70 ans, dont celui de la demande de mise en place d'une gestion de covoiturage afin d'améliorer la mobilité sur notre commune.

N. BLADOU informe l'ensemble du Conseil Municipal qu'un tel service a été créé au centre culturel Robert Doisneau peu avant le COVID puis mis en sommeil depuis le confinement. Elle va faire remonter auprès du service compétent les attentes des bretenouviens.

Rappel des dates importantes du mois de janvier :

- Réunion de travail PLUIH : 10 janvier 2023 12h15
- Vœux : vendredi 13 janvier 2023 18h30
- Repas des aînés : dimanche 22 janvier 2023

**Fin de séance : 13h30**

Signature du secrétaire de séance	Signature du Maire
	